

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU 9 OCTOBRE 2018**

**Étaient présents :**

Mesdames et Messieurs Eric BRAIVE, Bernard SPOTTI, Marjolaine RAUZE, Frédéric PETITTA, Bernard ZUNINO, Georges JOUBERT, Nicolas MEARY, Sylvain TANGUY, François CHOLLEY, Norbert SANTIN, Alain LAMOUR, Thérèse LEROUX, Bernard FILLEUL, Raymond BOUSSARDON, Claude BOUTIN, Gérard MARCONNET, Jean-Michel GIRAudeau, Philippe LE FOL, Thierry ROUYER, Gilles LELU, Jacqueline DIARD, Brahim OUAREM, Laurence MAZEAU, Celso LIBANIO COUTINHO (*jusqu'à 23h30*), Maria DE JESUS CARLOS, Farid AMRANE, Danielle VADROT, Jean POUCH (*à partir de 21h25*), Gaël FOUILLEUL (*jusqu'à 23h40*), Christiane LECOUSTEY, Michel PELTIER, Isabelle PERDEREAU, Didier JOUIN, Jocelyne GARRIC, Jean-Michel BRUN, Philippe DUDIOT, Noémie HAZOUT, Patrice LAFAGE, Gilles MARSOLLAS, Sophie RIGALT (*à partir de 20h50*), Joseph DELPIC, Christian SOUBRA, Pascal FOURNIER, Martine BRAQUET, Christian KERVAZO, Annie LECLERC, Didier RAJOBSON, Véronique MAYEUR, Véronique DABADIE, Martine THOMPSON.

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice.*

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mesdames et Messieurs Christian BERAUD (*pouvoir M. FOURNIER*), Olivier LEONHARDT (*pouvoir M. PETITTA*), Cécile BESNARD (*pouvoir M. JOUIN*), Steevy GUSTAVE (*pouvoir Mme GARRIC*), Marion LENFANT (*pouvoir Mme RAUZE*), Celia LEGENTY (*pouvoir M. BOUTIN*), Celso LIBANIO COUTINHO (*pouvoir M. OUAREM à partir de 23h30*).

**Excusés :**

Madame et Messieurs Philippe ROGER, Irmgard ASTIER, Claude BOISSIERES.

\*\*\*\*\*

La séance est ouverte à 20h45

Monsieur le Président souligne qu'il a reçu deux demandes de question orale :

- La première de Christian SOUBRA au sujet des pistes cyclables. Celle-ci sera abordée à l'occasion du point n°46 sur les travaux de voirie à St Michel-sur-Orge.
- La seconde de Philippe DUDIOT au sujet des bornes de verre en apport volontaire. Ce point sera abordé en fin de séance.

L'ordre du jour est approuvé.

## **1. Approbation du procès-verbal du 26 juin 2018**

## **2. Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Président**

### **2018/013**

Convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne pour définir les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) Itinérant « La Ribambelle » pour 4 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2021

### **2018/055**

Convention de mise à disposition avec la société CEAT, d'un local situé Place Franklin Roosevelt à la gare de Sainte-Geneviève-des-Bois destiné à l'information des usagers (*Montant annuel forfaitaire de 480,00 € pour couvrir la fourniture d'électricité du bâtiment / Durée : jusqu'au 31 décembre 2018*)

### **2018/069**

Mise à disposition du hangar RICHET (+ toilettes, hors bureaux et atelier), Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge, avec la société AERACCESS pour réaliser des essais de vol indoor (*Montant : 75,00 € à la demi-journée / Durée : jusqu'au 31 mars 2018*)

### **2018/086**

Avenant à la convention d'objectifs et de financement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), lié à l'ouverture estivale des Multi-Accueils, pour l'exercice 2017-2018, avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, afin d'intégrer des actions nouvelles dans le champ de l'enfance et de la jeunesse et leur financement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017

### **2018/098**

Convention de mise à disposition de locaux pour 2018/2020, avec l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement en Essonne), relative aux permanences au sein de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (*A titre gracieux*)

### **2018/099**

Convention de mise à disposition de locaux pour 2018/2020, l'association Nouvelles Voies, relative aux permanences au sein de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (*A titre gracieux*)

### **2018/100**

Convention de mise à disposition de locaux pour 2018/2020, avec l'A.C.J.E 91 (Association du Contrôle Judiciaire en Essonne), relative aux permanences au sein de la Maison de Justice et du Droit (*A titre gracieux*)

### **2018/102**

Convention de mise à disposition de locaux pour 2018/2020, avec la Chambre Départementale des Huissiers de Justice de l'Essonne, relative aux permanences au sein de la Maison de Justice et du Droit (*A titre gracieux*)

### **2018/103**

Convention de mise à disposition de locaux pour 2018/2020, avec l'U.D.A.F. de l'Essonne (Union Départementale des Associations Familiales de l'Essonne), relative aux permanences au sein de la Maison de Justice et du Droit (*A titre gracieux*)

### **2018/104**

Convention de mise à disposition de locaux pour 2018/2020, avec la CAF de l'Essonne (Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne), relative aux permanences au sein de la Maison de Justice et du Droit et de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (*A titre gracieux*)

### **2018/107**

Convention de mise à disposition de locaux pour 2018/2020, avec l'U.F.C. Que Choisir Val d'Orge, relative aux permanences au sein de la Maison de Justice et du Droit et de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (*A titre gracieux*)

### **2018/108**

Convention de mise à disposition de locaux pour 2018/2020, avec la Chambre des Notaires de l'Essonne, relative aux permanences au sein de la Maison de Justice et du Droit et de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (*A titre gracieux*)

### **2018/111**

Attribution de l'accord cadre à bons de commande relatif aux prestations de location et de gestion complète de matériels de production (groupes électrogènes) et de distribution électriques, avec la société AGGREKO (*Montant : 208 00,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an*)

### **2018/112**

1<sup>er</sup> additif aux contrats relatifs à la programmation du Centre d'Art Contemporain de Brétigny au cours du premier semestre 2018 (*Montant n'excédant pas 15 000,00 €*)

### **2018/114**

Convention constitutive d'un groupement de commandes avec les villes membres du territoire pour l'acquisition de petites fournitures de bureau, de fournitures scolaires, de fournitures de loisirs et de papier, désignant Cœur d'Essonne Agglomération coordonnateur du groupement et l'habitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans cette convention

### **2018/115**

Convention d'intervention avec Valérie BREHMER, psychologue, dans le cadre de la journée « Bien être en famille » pour une conférence débat sur le thème de la parentalité positive « Comment faire face aux émotions de mon enfant : oppositions, pleurs et crises de rages », le 26 avril 2018 au gymnase des Garennes à Longpont-sur-Orge (*Montant : 330,00 €*)

#### **2018/117**

Convention constitutive d'un groupement de commandes de la Grande Couronne de la Région Ile de France pour la dématérialisation des procédures de marchés publics et la fourniture de certificats de signatures électroniques par une autorité habilitée sur la période 2019-2022, désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans cette convention

#### **2018/119**

Avenant n°1 de transfert partiel de l'accord-cadre de la commune d'Arpajon relatif aux travaux d'entretien et de grosses réparations de la voirie communale avec la société ESSONNE TP (*Montant : 200 000,00 € HT maximum correspondant à la part de prestations relevant de la compétence communautaire liée à la voirie, transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2018*)

#### **2018/120**

Attribution de l'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire relatif à la fourniture de matériaux et matériels pour les ateliers communautaires (7 lots) :

- Lot n°1 : « Quincaillerie », avec l'entreprise LEGALLAIS (*Montant compris entre 1 000,00 € HT minimum et 100 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois*)
- Lot n°2 : « Outillage », avec l'entreprise LEGRANDCUB (*Montant compris entre 1 000,00 € HT minimum et 60 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois*)
- Lot n°3 : « Plomberie », avec l'entreprise LEGALLAIS (*Montant compris entre 1 000,00 € HT minimum et 160 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois*)
- Lot n°4 : « Maçonnerie », avec l'entreprise POINT P (*Montant compris entre 1 000,00 € HT minimum et 60 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois*)
- Lot n°5 : « Bois et dérivés », avec l'entreprise ETS GEORGES VILATTE (*Montant compris entre 500,00 € HT minimum et 20 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois*)
- Lot n°6 : « Peinture et revêtement de sol », avec l'entreprise SAS QUADRA COLOR (*Montant compris entre 1 000,00 € HT minimum et 160 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois*)
- Lot n°7 : « Matériels électriques », avec l'entreprise SONEPAR (*Montant compris entre 1 000,00 € HT minimum et 160 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an renouvelable 3 fois*)

#### **2018/123**

Conventions de partenariat avec les sociétés de transport, CEA Transdev, Daniel Meyer, ORGEBUS, ORMONT Transport, TICE (Transports Intercommunaux Centre Essonne) et SAVAC Transports Ile-de-France relatives aux frais de dossier de la carte scolaire bus lignes régulières pour l'année 2018 (*Montant global : 8 000,00€*)

#### **2018/124**

Contrat d'intervention avec Delphine GILLET-NOEL, musicienne, pour l'organisation et l'animation d'ateliers musicaux pour enfants de 0 à 7 ans et leurs parents dans le cadre de la journée « Bien être en famille », le 26 avril 2018 au gymnase des Garences à Longpont-sur-Orge (*Montant : 440,00 €*)

#### **2018/132**

Avenant n°2 au marché de réalisation d'une étude d'impact pour la création de la Liaison Centre Essonne (LCE), avec la société SOMVIAL, afin de répondre aux recommandations de l'autorité environnementale, portant le montant maximum de commande de la tranche conditionnelle 1 de 7 500,00 € HT à 10 200,00 € HT soit une plus-value de 10,54% du marché initial

#### **2018/133**

Avenant n° 1 à l'accord-cadre relatif à l'hébergement et à la maintenance du WebSIG DYNMAP et de ses modules, avec la société CIRIL GROUP, afin d'inclure les tarifs d'acquisition et de maintenance de la solution métier GEO AC assainissement permettant la modernisation des outils SIG du service assainissement (*Sans incidence financière*)

#### **2018/134**

Signature d'un bail dérogatoire avec la société CERBAIR pour un local situé dans le bâtiment RESEDA, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (*Montant du loyer 233,32 € HT-HC par trimestre, un dépôt de garantie de 233,32 € HT et une provision de charges de 28,00 € HT par trimestre / Durée : 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2018*)

#### **2018/136**

Demande de permis de construire pour la transformation d'une partie d'entrepôt en bureaux à la cité du développement économique à Sainte Geneviève des Bois

#### **2018/137**

Avenant n°2 au bail dérogatoire avec l'association DRONES PARIS REGION pour un local situé dans le bâtiment RESEDA, Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge, afin de louer un bureau supplémentaire (*Montant du loyer à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018 : 1 106,32 € HT-HC par trimestre et une provision de charges de 135,00 € HT par trimestre*)

#### **2018/140**

Avenant n°1 à l'accord-cadre à bons de commande relatif à l'Elaboration du SCOT de Cœur d'Essonne Agglomération, avec le groupement CITADIA CONSEIL (mandataire) / EVEN CONSEIL / AIRE PUBLIQUE / LLC et ASSOCIES (co-traitants), afin d'inclure le tarif pour la création et l'animation d'une plateforme numérique collaborative (*Sans incidence financière*)

#### **2018/141**

Attribution du marché relatif à la construction d'un multi-accueil et d'un relai assistante maternelle à Saint-Germain-lès-Arpajon (7 lots) :

- Lot n°3 : « Etanchéité », avec la société Etanchéité du Nord (*Montant global et forfaitaire de 88 647,18 € HT / Durée : 15 mois*)

- Lot n°5 : « Menuiseries intérieures », avec la société DEMATTEC (Montant global et forfaitaire de 188 602,91 € HT soit 188 112,62 € HT pour le montant de base et 490,29 € HT pour la prestation supplémentaire éventuelle (panneau d'affichage) / Durée : 15 mois)

- Lot n°6 : « Cloisonnement/Faux-plafonds », avec la société IDS (Montant global et forfaitaire de 80 312,42 € HT / Durée : 15 mois)

- Lot n°7 : « Peinture, Sols souples », avec la société BOUGET (Montant global et forfaitaire de 98 828,00 € HT / Durée : 15 mois)

- Lot n°8 : « Plomberie/CVC », avec la société LGC (Montant global et forfaitaire de 306 550,77 € HT / Durée : 15 mois)

- Lot n°9 : « Electricité », avec la société ALTELEC (Montant global et forfaitaire de 236 474,00 € HT / Durée : 15 mois)

- Lot n°13 : « Cuisine », avec la société MEDINOX (Montant de 24 879,00 € HT / Durée : 15 mois)

#### **2018/143**

Convention de mise à disposition de locaux pour 2018/2020, avec le CEPFI (Centre de Prévention, Formation et Insertion), relative aux permanences au sein de la Maison de Justice et du Droit (A titre gracieux)

#### **2018/144**

Convention de mise à disposition de locaux pour 2018/2020, avec le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Essonne), relative aux permanences au sein de la Maison de Justice et du Droit et de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (A titre gracieux)

#### **2018/146**

Avenant n°1 de transfert partiel du marché de la commune d'Ollainville relatif à l'entretien, l'aménagement, les travaux neufs de chaussées, trottoirs et réseaux divers des espaces publics et privés du domaine communal avec la société SOTRAVIA (Montant : 30 000,00 € HT minimum à 180 000,00 € HT maximum correspondant à la part de prestations relevant de la compétence communautaire liée à la voirie, transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2018)

#### **2018/147**

Avenant n°2 de transfert partiel du marché de la commune de Marolles en Hurepoix relatif aux travaux d'aménagement de l'avenue du Lieutenant Agoutin – Lot n°1 : « VRD-Terrassement » avec le groupement SFRE (mandataire) / EIFFAGE (Montant : 579 155,01 € HT correspondant à la part de prestations relevant de la compétence communautaire liée à la voirie, transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2018)

#### **2018/148**

Convention de prestation de service pour le financement de l'action « Critérium du Jeune Conducteur - Forum sécurité routière et mobilité durable » auprès de la Préfecture de l'Essonne dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière 2018 (Montant de la subvention : 1 650,00 €)

#### **2018/150**

Convention de mise à disposition du complexe sportif Jacques ANQUETIL à Fleury-Mérogis du 12 au 16 novembre 2018, avec la commune de Fleury-Mérogis pour accueillir le Forum pour l'emploi 2018 (A titre gracieux)

#### **2018/151**

Convention de mise à disposition de l'auditorium du conservatoire d'Arpajon, avec l'Inspection de l'Education Nationale, circonscription d'Arpajon, pour les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 dans le cadre du projet pédagogique 2018-19 (A titre gracieux / du 17 septembre 2018 au 8 juillet 2019)

#### **2018/152**

Convention de partenariat avec l'association Espace Marcel Carné pour la mise à disposition du plateau de l'Espace Marcel Carné pour l'accueil du concert « Le Songe d'une nuit d'été » par l'Orchestre Symphonique Divertimento, les 30 avril et 14 mai 2018 pour les répétitions puis le 29 mai 2018 pour le concert (A titre gracieux)

#### **2018/153**

Contrats relatifs à la programmation de la saison 2018-2019 avec les Concerts de Poche et les communes associées sur le territoire de Cœur d'Essonne (Montant n'excédant pas 40 000,00 €)

#### **2018/154**

Convention de formation « Formateur Opérateur » et « Formation Administrateur Système » avec l'organisme ELISATH, à l'attention de dix agents du service des sports (Montant : 2 346,00 € TTC / durée : 2 jours)

#### **2018/155**

Convention de formation « RDV DES FINANCES LOCALES », avec l'organisme Groupe Territorial, à l'attention de la direction générale (Montant : 1 188,00 € TTC / durée : 1 jour)

#### **2018/157**

Convention de formation « Dimensionnement des réseaux d'assainissement – niveau 1 » avec l'organisme Office International de l'Eau (OIEau), à l'attention d'un agent du service assainissement (Montant : 1 728,00 € TTC / durée : 5 jours)

#### **2018/158**

Contrat de cession du droit d'exploitation avec ZAMORA PRODUCTION S.A.R.L. du spectacle « GUNWOOD » pour le concert de fin de saison dans le cadre du projet MACH 6, le 2 juin 2018 au RACK'AM à Brétigny-sur-Orge ((Montant n'excédant pas 2 000,00 €)

**2018/159**

Attribution du marché subséquent de travaux relatif aux travaux d'aménagement de la Voie des Roches entre la rue du Paradis et la rue de la Tourelle à Longpont sur Orge, avec le groupement GTO (Mandataire) / URBAINE DE TRAVAUX (Montant estimatif de 230 804,56 € HT / Durée : 3 mois)

**2018/160**

Attribution du marché subséquent de travaux relatif aux travaux de réfection des chaussées et trottoirs rue de la Fontaine de l'Orme entre la rue Lecocq et la rue Jacques Brel à Saint-Michel-sur-Orge, avec la société EUROVIA (Montant estimatif de 175 512,68 € HT / Durée : 2 mois)

**2018/161**

Attribution du marché subséquent de travaux relatif à l'aménagement de la rue des Chamois au Plessis-Pâté, avec la société STRF (Montant estimatif de 156 068,21 € HT / Durée : 6 mois)

**2018/162**

Convention de formation « Premiers Secours en Equipe de niveau 2 » avec l'organisme Comité Départemental des Secouristes Français Croix Blanche de l'Essonne, à l'attention de huit agents du service des sports (Montant : 2 100,00 € TTC / durée : 4 jours)

**2018/164**

Convention de formation « La thermographie infrarouge appliquée au bâtiment » avec l'organisme AFTIB (Association Française de Thermographie Infrarouge du Bâtiment), à l'attention d'un agent du service du développement durable (Montant : 1 150,00 € TTC / durée : 2 jours)

**2018/165**

Convention tripartite de bail dérogatoire avec Air 217 SPL et TSF Backlot 217 définissant les conditions d'exploitation du Backlot, comprenant vingt hectares de terrains extérieurs et les hangars et bureaux Richet, les bâtiments AER 3, Hussenot et Radio, situé sur l'ex-base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge (L'indemnité d'occupation comprend une part fixe et une part variable correspondant à 50% du résultat net réalisé par TSF Backlot 2017 / Durée : 3 ans)

**2018/166**

Accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture de mobiliers pour la médiathèque de Sainte-Geneviève-des-Bois (4 lots) :

- Lot n°1 : « Rayonnage » avec l'entreprise SILVERA (Montant compris entre 150 000,00 € HT minimum et 300 000,00 € HT maximum / Durée : 4 ans)
- Lot n°2 : « Tables et assises » avec l'entreprise SILVERA (Montant compris entre 200 000,00 € HT minimum et 450 000,00 € HT maximum / Durée : 4 ans)
- Lot n°3 : « Mobilier de bureaux » avec l'entreprise SILVERA (Montant compris entre 40 000,00 € HT minimum et 75 000,00 € HT maximum / Durée : 4 ans)
- Lot n°4 : « Ludothèque » avec l'entreprise HABA (Montant compris entre 40 000,00 € HT minimum et 75 000,00 € HT maximum / Durée : 4 ans)

**2018/167**

Convention constitutive d'un groupement de commande avec le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau et la CCVE (Communauté de Communes du Val d'Essonne) pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement sur le bassin de la station d'épuration des eaux usées de Saint-Vrain, désignant le SIARCE coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans cette convention

**2018/168**

Attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif à l'acquisition de matériels informatiques, réseaux, téléphoniques et logiciels (3 lots) :

- Lot n°1 : « Serveurs » avec l'entreprise EIFFIE (Montant compris entre 0 € HT minimum et 1 500 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an)
- Lot n°2 : « Postes de travail, périphériques divers et imprimantes » avec l'entreprise CALESTOR (Montant compris entre 0 € HT minimum et 1 000 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an)
- Lot n°4 : « Fournitures de matériels réseaux et téléphoniques » avec l'entreprise BECHTLE DIRECT (Montant compris entre 0 € HT minimum et 600 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an)

**2018/169**

Convention de mise à disposition de locaux pour 2018/2020, avec l'A.C.J.E 91 (Association du Contrôle Judiciaire en Essonne), relative aux permanences sein de la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (A titre gracieux)

**2018/170**

Accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture d'ouvrages et de documents sonores et audiovisuels pour Cœur d'Essonne Agglomération (9 lots) :

- Lot n°1 : « Acquisition de documents non assujettis à droit de prêt » avec l'entreprise Générale Librest (Montant compris entre 0 € HT minimum et 150 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an)
- Lot n°2 : « Acquisition de bandes dessinées pour les adultes et la jeunesse assujetties au droit de prêt, y compris un office » avec l'entreprise BD Net (Montant compris entre 5 000,00 € HT minimum et 180 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an)
- Lot n°3 : « Acquisition d'ouvrages imprimés et de textes lus sur support audio pour la jeunesse, assujetties au droit de prêt, y compris des offices (lors bandes dessinées) » avec le groupement Librairies Chantelivre / ColibriJe / LVR (Montant compris entre 10 000,00 € HT minimum et 380 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an)

- Lot n°4 : « Acquisition d'ouvrages imprimés et de textes lus sur support audio pour adultes, assujettis au droit de prêt, y compris un office » avec l'entreprise Générale Librest (*Montant compris entre 30 000,00 € HT minimum et 700 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an*)

- Lot n°5 : « Acquisition d'ouvrages imprimés et plastifiés, reliés ou équipés pour les adultes et la jeunesse assujettis au droit de prêt » avec l'entreprise Rénov'livres (*Montant compris entre 1 000,00 € HT minimum et 200 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an*)

- Lot n°7 : « Acquisition d'ouvrages de soldes et d'occasion pour les adultes et la jeunesse » avec l'entreprise Expodiff (*Montant compris entre 1 000,00 € HT minimum et 40 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an*)

- Lot n°8 : « Acquisition de CD musicaux pour les adultes et la jeunesse » avec l'entreprise GAM (*Montant compris entre 5 000,00 € HT minimum et 180 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an*)

- Lot n°9 : « Acquisition de DVD et Blue Ray de fiction, documentaires et musicaux pour les adultes et la jeunesse » avec l'entreprise RDM VIDEO (*Montant compris entre 10 000,00 € HT minimum et 400 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an*)

- Lot n°10 : « Acquisition de partitions musicales et méthode d'apprentissage de la musique » avec l'entreprise LMI (*Montant compris entre 1 000,00 € HT minimum et 80 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an*)

#### **2018/171**

Contrat avec la société Cougnaud Service, pour la location d'un ensemble Moduliso sur le site de l'ex- Base aérienne 217 au Plessis-Pâté, pour accueillir provisoirement les sociétés membres du cluster drones dans l'attente de la livraison du bâtiment modulaire architectué en containers prévue en juin 2019 (*Montant global annuel de la location : 10 732,20 € HT / Durée : 1 an à compter du 21 avril 2018*)

#### **2018/172**

Avenant n°1 au marché subséquent de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement paysager du jardin de la coulée verte à Villiers-sur-Orge, avec le groupement BATT (Mandataire) / ETUDES & SYNERGIES / O.P.C.I.91 / SAFEGE, portant le montant du marché de 49 720,00€ HT à 58 515,80€ HT soit une plus-value de 17,69% du marché initial

#### **2018/173**

Avenant n° 1 à l'accord cadre à bons de commande relatif aux interventions de désobstructions, de curage, d'inspections télévisées, d'essais de réception des réseaux d'assainissement, pour le lot n°1 « Interventions de désobstructions, de curage, d'inspections télévisées, d'essais de réception des réseaux publics communautaires d'assainissement », avec la société SUEZ RV OSIS IDF, afin d'ajouter des prestations à celles initialement prévues au contrat (*Sans incidence financière*)

#### **2018/174**

Demande d'autorisation d'aménager pour les travaux d'aménagement dans le cadre des agendas d'accessibilité programmés et le remplacement des fenêtres du bâtiment du Trianon à Villemoisson-sur-Orge

#### **2018/175**

Cession de véhicule Citroën C1 immatriculé 260 EQC 91 à la société Carrosserie RP (*Montant : 100,00 € TTC*)

#### **2018/176**

Demande de subvention dans le cadre de la programmation 2018 de la Politique de la Ville auprès de l'Etat pour la création d'une « mini-entreprise », pour permettre aux jeunes du territoire (du collègue au BTS, étudiants), et notamment ceux issus des quartiers prioritaires, de découvrir très concrètement la vie d'une entreprise, la réalité du monde économique local ainsi que les principes de l'économie durable et solidaire (*Montant de la subvention : 10 000,00 €*)

#### **2018/178**

Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires culturelles d'Ile-de-France dans le cadre du dispositif de la Dotation générale de décentralisation « Opérations ayant pour objet l'équipement mobilier et matériel initial (...) de l'équipement d'une bibliothèque de lecture publique » pour l'aménagement intérieur d'une nouvelle médiathèque Place George Dimitrov à Sainte Geneviève des bois

#### **2018/179**

Convention constitutive d'un groupement de commandes avec les villes membres du territoire pour la fourniture de carburant et prestations associées par cartes accréditives en station-service, désignant Cœur d'Essonne Agglomération coordonnateur du groupement et l'habilitant à attribuer, signer et notifier les marchés publics selon les modalités fixées dans cette convention

#### **2018/180**

Convention de formation « Recyclage SSIAP 1 » avec l'organisme ATON FORMATION, à l'attention d'un agent de l'Espace Jules Verne (*Montant : 258,00 € TTC / durée : 3 jours*)

#### **2018/181**

Convention de formation « Stage de révision C.A.E.P.M.N.S » avec l'organisme CREPS d'Ile de France, à l'attention d'un agent du service des sports (*Montant : 215,00 € TTC / durée : 3 jours*)

#### **2018/182**

Convention de formation « Prévention des risques et sécurité pour la licence d'exploitant » avec l'organisme CFPTS (Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle), à l'attention de trois agents du service enseignement artistique (*Montant : 3 132,00 € TTC / Durée : 15 jours*)

#### **2018/183**

Convention de formation « Exploitation des réseaux d'assainissement - module 2 » avec l'organisme Office International de l'Eau (OIEau), à l'attention de deux agents du service assainissement (*Montant : 3 456,00 € TTC / durée : 10 jours*)

**2018/184**

Avenant n°1 de transfert partiel de l'accord-cadre de la commune de Breuille relatif aux opérations d'aménagement et d'entretien de la voirie et de réseaux divers avec la société EIFFAGE ROUTE (Montant : 300 000,00 € HT correspondant à la part de prestations relevant de la compétence communautaire liée à la voirie, transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2018)

**2018/185**

Attribution du marché subséquent de travaux relatif à la réalisation d'un itinéraire cyclable entre la gare de Brétigny-sur-Orge et l'Institut Biomédical Des Armées sur la commune de Brétigny-sur-Orge, avec la société EUROVIA (Montant estimatif de 241 979,12 € HT / Durée : 3 mois)

**2018/186**

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne pour accompagner la mise en œuvre d'actions dans le cadre de la Fête de la Science du 6 au 14 octobre 2018 avec le réseau des médiathèques et les villes du territoire

**2018/187**

Demande de subvention auprès du Conseil Régional Ile-de-France dans le cadre du forum pour l'emploi 2018

**2018/189**

Bail dérogatoire avec la SAS « Applitaxi », pour le bureau n°2 et ses annexes de la Pépinière d'Entreprises au sein de la Cité du développement à Sainte-Geneviève-des-Bois (Montant du loyer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 : 939,25€ HT charges comprises par trimestre et un dépôt de garantie de 626,16 € HT et 375,70 € TTC correspondant à la somme dû au prorata temporis du trimestre en cours / durée : 12 mois renouvelable 2 fois 1 an sans pouvoir excéder 36 mois consécutifs)

**2018/190**

Attribution du marché relatif à la construction d'un multi-accueil et d'un relais assistante maternelle à Saint-Germain-lès-Arpajon (4 lots)

- Lot n°1 : « Gros œuvre – Carrelage Faïence – Charpente bois », avec la société ECB (Montant global et forfaitaire de 975 000,00 € HT / Durée : 15 mois)

- Lot n°2 : « Couverture Zinc », avec la société BOURGOGNE COUVERTURE (Montant global et forfaitaire de 50 000,00 € HT / Durée : 15 mois)

- Lot n°4 : « Menuiseries extérieures – Serrurerie-Métallerie », avec la société MIROITERIE PERRAULT (Montant global et forfaitaire de 339 939,82 € HT / Durée : 15 mois)

- Lot n°11 : « VRD – Espaces verts – Terrassements généraux », avec la société GTO (Montant global et forfaitaire de 412 301,15 € HT / Durée : 15 mois)

**2018/191**

Attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif à la réalisation d'enquêtes de conformité d'assainissement (3 lots) :

- Lot n°1 : « Enquêtes de conformité des rejets domestiques », avec l'entreprise SUEZ (Montant compris entre 100 000,00 € HT minimum et 4 600 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an)

- Lot n°2 : « Enquêtes de conformité des rejets industriels », avec l'entreprise SUEZ (Montant compris entre 0 € HT minimum et 600 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an)

- Lot n°3 : « Enquêtes de conformité d'assainissement non collectif », avec le groupement SUEZ EAU France SAS (mandataire) / SNE QUANTITEC (Montant compris entre 0 € HT minimum et 300 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 3 fois 1 an)

**2018/192**

Attribution de l'accord-cadre relatif à l'animation d'un Programme Opérationnel de Prévention en Copropriété (POPAC) et prestations associées sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération (2 lots) :

- Lot n°1 : « Assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'animation du POPAC », avec le groupement SOLIHA ESSONNE (mandataire) / SOLIHA Paris Hauts de Seine Val d'Oise / ARC (Montants : 179 400,00 € HT pour la mission principale, sans minimum et 90 000,00 € HT maximum pour les missions subsidiaires et sans minimum et 30 000,00 € HT maximum pour chaque période de reconduction / Durée : 3 ans reconductible 2 fois 6 mois)

- Lot n°2 : « Animation d'un club de formation et d'échange d'expérience entre copropriétaires », avec le groupement SOLIHA ESSONNE (mandataire) / SOLIHA Paris Hauts de Seine Val d'Oise / ARC (Montant global et forfaitaire de 43 000,00 € HT / Durée : 3 ans reconductible 2 fois 6 mois)

**2018/193**

Attribution de l'accord-cadre relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la piscine de Brétigny-sur-Orge, avec le groupement IN SITU SCP d'Architecture DANANCHER-LEGUEN (Mandataire) / OTE INGENIERIE / OTHELIO (Montant forfaitaire provisoire de 379 195,00 € HT pour la mission de base, 29 525,00 € HT pour la mission complémentaire DIA, 10 570,00 € HT pour la mission complémentaire QEB et 42 000,00 € HT pour la mission complémentaire OPC / Durée : 10 mois pour la phase de conception et 16 mois pour la phase de réalisation)

**2018/194**

2<sup>ème</sup> additif aux contrats relatifs à la programmation du Centre d'Art Contemporain de Brétigny au cours du premier semestre 2018 (Montant n'excédant pas 70 000,00 €)

**2018/195**

2<sup>ème</sup> additif aux contrats relatifs à la programmation du Théâtre Brétigny au cours du premier semestre 2018 (Montant n'excédant pas 8 000,00 €)

**2018/196**

Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la salle de théâtre de l'Espace Jules Verne à Brétigny-sur-Orge, avec le groupement DBLH Architectures (mandataire) / LM ingénieur, afin de fixer le coût prévisionnel définitif des travaux résultant de la phase PRO de 350 000,00 € HT (valeur avril 2016) à 407 170,50 € HT (valeur novembre 2016), de fixer le montant définitif des honoraires de maîtrise d'œuvre de 46 000,00 € HT à 52 460,27 € HT et de prendre en compte la nouvelle répartition des honoraires, soit une plus-value de 14,04% du marché initial

**2018/197**

Demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Départemental de l'Essonne pour des travaux d'assainissement de l'année 2018, pour le Sentier du Parc à La Norville et à Arpajon, pour un montant de travaux estimé, en phase d'Avant-Projet Sommaire à 239 492,54 € HT

**2018/198**

Convention de mise à disposition de la piste nord de l'ex-base aérienne 217, avec la production TSF BACKLOT 217, pour le tournage d'un clip le 27 juin 2018 (*Montant : 1 600,00 € HT*)

**2018/201**

Convention de formation « Public ! Développer la convivialité et l'accessibilité du lieu – Accueillir » avec l'organisme LA BELLE OUVRAGE, à l'attention de la direction culturelle (*Montant : 1 905,60 € TTC / durée : 3 jours*)

**2018/202**

Convention de formation « Développer ses capacités d'accueil et d'écoute en tant qu'accueillante dans un LAEP », avec Caroline JAQUI, psychologue clinicienne et formatrice à l'attention de huit agents du service de la petite enfance (*Montant : 670,00 € TTC / durée : 1 jours*)

**2018/203**

Demande de financement auprès du Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre du Plan Départemental du Logement et de l'Habitat pour animer l'Espace Info Energie (*à hauteur de 10 000,00 €*)

**2018/204**

Attribution du marché de prestations similaires à la mission de maîtrise d'œuvre relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la salle de Théâtre de l'Espace Jules Verne à Brétigny-sur-Orge, avec le groupement DBLH Architectures (mandataire) / LM ingénieur, afin de prendre en compte les travaux de mise en accessibilité du théâtre et les travaux de sécurisation des extérieurs (*Montant forfaitaire provisoire de 12 824,14 € HT pour la mission de base, 567,44 € HT pour la mission complémentaire DIA et 1 588,83 € HT pour la mission complémentaire OPC / Durée : 10 mois pour la phase de conception et 16 mois pour la phase de réalisation / Durée : 5 mois*)

**2018/206**

Attribution de l'accord cadre à bons de commande relatif aux prestations de traiteur pour le compte de Cœur d'Essonne agglomération (3 lots) :

- Lot n°1 : « Petits déjeuners et pause-café », avec la société SIMON ET BERTRAND TRAITEUR (*Montants compris entre 300,00 € HT minimum et 40 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 1 fois 1 an*)
- Lot n°2 : « Plateaux repas et formules sandwichs », avec le groupement LE FIGUIER (mandataire) / LE PANIER DES HALLES (*Montants compris entre 300,00 € HT minimum et 90 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 1 fois 1 an*)
- Lot n°3 : « Cocktail et buffet », avec la société BONNAIRE TRAITEUR SARL (*Montants compris entre 500,00 € HT minimum et 90 000,00 € HT maximum / Durée : 1 an reconductible 1 fois 1 an*)

**2018/207**

Convention avec l'association les Concerts de Poche, de mise à disposition de l'auditorium du conservatoire à Saint-Germain-lès-Arpajon, pour une audition de chefs de chœurs le 18 septembre 2018 (*A titre gracieux*)

**2018/208**

Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires culturelles d'Ile de France dans le cadre des projets artistiques et culturels du Théâtre Brétigny et du Centre d'Art contemporain de Brétigny

**2018/209**

Convention quadriennale de développement culturel avec la Région Ile de France (*Montant de la subvention : 40 000,00 €*)

**2018/210**

Rectification de la décision n° 18-185 portant attribution du marché subséquent de travaux relatif à la réalisation d'un itinéraire cyclable entre la gare de Brétigny-sur-Orge et l'Institut Biomédical Des Armées sur la commune de Brétigny-sur-Orge, avec la société EUROVIA, afin de rectifié le délai d'exécution à 6 mois (*Sans incidence financière*)

**2018/211**

Convention de mise à disposition de la piste principale de l'ex-base aérienne 217, avec la production TSF BACKLOT 217, pour un tournage le 19 juillet 2018 (*Montant : 1 600,00 € HT*)

**2018/215**

Convention de mise à disposition de la piste principale de l'ex-base aérienne 217, avec la production TSF BACKLOT 217, pour un tournage les 23, 24 et 25 juillet 2018 (*Montant : 1 200,00 € HT par jour*)

**2018/217**

Attribution du marché relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet de transition agricole et alimentaire (projet TIGA), avec le groupement AUXILIA (mandataire) / SCET ARC (*Montant global et forfaitaire de 199 855,00 € HT*)

**2018/223**

Convention de mise à disposition de la piste Allemande de l'ex-base aérienne 217, avec la production TSF BACKLOT 217, pour un tournage le 31 juillet 2018 (*Montant : 1 400,00 € HT et 120,00 € HT par heure supplémentaire*)

**2018/224**

Avenant n°1 au marché n°2013-13 de l'ex-Arpajonnais relatif à la mission de suivi et d'animation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat, avec la société SOLIHA Yvelines Essonne (ex Pact Essonne), afin de prolonger le délai d'exécution du marché de 6 mois, portant le montant du marché de 396 300,00€ HT à 416 000,00€ HT soit une plus-value de 4,98% du marché initial

### **2018/225**

Bail dérogatoire avec l'association « Fédération Française de Char à Voile » pour un local situé dans le bâtiment IGESA, sur l'ancienne Base aérienne 217 au Plessis-Pâté (*Montant du loyer à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 : 420,21€ HT-HC par trimestre, un dépôt de garantie de 420,20 € HT et une provision de charges de 30,00 € HT par trimestre / durée : jusqu'au 31 août 2019*)

### **2018/226**

Avenant n°1 au marché subséquent relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour les aménagements d'infrastructures de voirie et réseaux divers – Base aérienne 217, avec le groupement BATT (Mandataire) / ETUDES & SYNERGIES / O.P.C.I.91 / SAFEGE, portant le montant du marché de 839 050,00€ HT à 855 631,60€ HT soit une plus-value de 1,98% du marché initial

### **2018/233**

Contrat avec l'association l'AUTOMOBILE CLUB DE L'OUEST, pour une formation Critérium du Jeune Conducteur « Kid e Conduite » destiné aux jeunes à partir de 7 ans, durant la Foire aux Haricots le 14 septembre 2018 à Breuillet et les 15 et 16 septembre 2018 à Arpajon (*Montant : 8 220,00 €*)

### **2018/234**

Déclaration préalable pour les travaux relatifs à la modification de la clôture dans le cadre du plan particulier de mise en sureté (PPMS) du multi-accueil à Cheptainville

### **2018/236**

Avenant n°2 à la convention d'occupation précaire, pour le lot n°1 de l'Hôtel d'entreprises, au Techniparc avec la société KCT, afin de proroger sa durée de 24 mois supplémentaire (*Montant du loyer : 2 852,93 € HT-HC par trimestre / durée : jusqu'au 31 mai 2020*)

### **2018/237**

Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile de France concernant la mise en œuvre de l'aménagement du territoire et du programme « Bouclier de sécurité », pour la mise en place d'équipement vidéo protection pour la médiathèque à Morsang-sur-Orge et l'espace Jules Verne à Brétigny-sur-Orge dans le cadre de la fiche action n°3 « Soutien à l'équipement de vidéo protection »

### **2018/239**

Signature d'une convention d'occupation précaire avec la société PLATEFORME 37, pour le lot n°2 de l'Hôtel d'entreprises, au Techniparc (*Montant du loyer : 1 206,47 € HT-HC par trimestre, un dépôt de garantie de 1 206,47 € HT et une provision de charges de 614,40 € TTC par trimestre plus 687,39 € TTC correspondant à la somme dû au prorata temporis du trimestre et charges en cours / durée : 2 ans*)

### **2018/240**

Conventions avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation « Malle Pop-up 2 » du 30 novembre au 21 décembre 2018 et « La Boîte à comptines » du 4 janvier au 1<sup>er</sup> février 2019 pour le Relais Assistantes Maternelles de Cheptainville (*A titre gratuit*)

### **2018/242**

Contrat de prêt avec le CREDIT AGRICOLE - Budget principal (*Montant : 4 500 000,00 € / Objet : investissement 2018 / Taux : 1,57% / Commission d'engagement : 0,10% soit 0,01% du montant de prêt / Durée : 20 ans*)

### **2018/245**

Contrat de prêt avec la BANQUE POSTALE - Budget principal (*Montant : 6 000 000,00 € / Objet : investissement 2018 / Taux effectif global : 0,79% / Commission d'engagement : 0,10% du montant de prêt / Durée : 20 ans et 2 mois*)

### **2018/262**

Convention de formation « Sécurité des spectacles adaptés à la nature du lieu de spectacle », avec l'organisme IRMA, à l'attention de la direction culturelle (*Montant : 1 000,00 € TTC / durée : 5 jours*)

### **2018/266**

Convention pour le financement du projet « moi(s) sans tabac » avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Essonne (*Montant de la subvention : 4 335,00 €*)

## **▪ 18 contrats dans le secteur de la Petite enfance**

Deux contrats de cession avec l'association Alpelement Scène, pour quatre représentations du spectacle "Le grand sapin blanc", le 29 novembre 2018 à l'auditorium du Moulin des muses à Breuillet et le 4 décembre 2018 à l'espace Aragon à Ollainville (*Montant : 1 850,00 €*)

Deux contrats de cession avec l'entreprise « La ferme de Tiligolo », pour la représentation des spectacles « Tiligolo à la recherche de Jeannot Lapin » le 9 juillet 2018 à la halte-garderie Les Lucioles à Egly et « L'anniversaire de Jeannot Lapin » le 11 décembre 2018 au gymnase Victor Hugo à Arpajon à l'attention de la Crèche Familiale d'Arpajon (*Montant : 1 160,00 €*)

Convention avec la Médiathèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Malle Pop-up 2", du 30 novembre au 21 décembre 2018, à l'attention du Relais Assistantes Maternelles de Cheptainville (*A titre gratuit*)

Convention avec la Médiathèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "La boîte à comptine", du 4 janvier au 1<sup>er</sup> février 2019, à l'attention du Relais Assistantes Maternelles de Cheptainville (*A titre gratuit*)

Convention d'intervention avec l'entreprise « Nos bébés à portée de mains », pour une formation des professionnels de la crèche familiale et de la halte-garderie d'Egly en communication gestuelle associée à la parole par les signes issus de la langue des signes française, déclinée par quatre modules « 1 : Le concept », « 2 : Les signes et le quotidien », « 3 : Découverte de la culture sourde » et « 4 : Les signes à travers les contes, comptines et jeux », le vendredi 19 octobre (*Montant : 1 580,00 €*)

Convention d'intervention avec l'entreprise « Nos bébés à portée de mains », pour une formation des professionnels de la crèche familiale et de la halte-garderie d'Egly en communication gestuelle associée à la parole par les signes issus de la langue des signes française, en continuité de la journée de formation d'octobre par trois modules « 5 : Les signes dans la bienveillance », « 6 : Les signes et les parents », « 7 partie 1 : Observation des professionnels en structure + débrief » et « 7 partie 2 : Retour 6 mois après (certification de la structure) », cours prévus sur le 1<sup>er</sup> semestre 2019 (Montant : 1 320,00 €)

Convention avec le Centre ADRES, pour l'organisation d'une séance « Mieux communiquer avec les enfants » à l'attention du service petite enfance du Relais Assistantes Maternelles de Cheptainville, le 26 novembre 2018 (Montant : 450,00 €)

Contrat d'intervention avec Christine BERNARD, pour l'organisation de réunion d'équipe autour du thème "Les émotions de l'enfant", à l'attention du service Petite Enfance du multi-accueil de Cheptainville, les 11 octobre et 6 décembre 2018 (Montant : 280,00 €)

Contrat de cession avec la Compagnie Miss O'youk, pour deux représentations du spectacle "Main dans la Main", à l'attention des enfants de la crèche familiale « Les p'tits loups » et du Relais Assistantes Maternelles à Egly, le 6 décembre 2018 (Montant : 1 000,00 €)

Contrat d'intervention avec l'association STRUCTURES SONORES BASCHET, de mise à disposition de l'instrumentarium Baschet avec deux séances d'exploration sonore, à l'attention du service Petite Enfance du Relais Assistantes Maternelles de Cheptainville, du 5 au 12 novembre 2018 (Montant global : 560,00 €)

Contrat de cession avec l'association L'art en liberté, pour une représentation du spectacle "Les chants de la Lune", à l'attention du service Petite Enfance du Relais Assistantes Maternelles de Saint-Germain-lès-Arpajon, le 12 novembre 2018 au Centre socioculturel Berthe Morisot à Saint-Germain-lès-Arpajon (Montant : 500,00 €)

Contrat d'intervention avec l'A.I.M.E. (Association d'Individu en Mouvements Engagés), pour l'organisation de séance sur les outils de la danse et des somatiques/langages du corps, à l'attention du service Petite Enfance du multi-accueil de Cheptainville, le 19 octobre 2018, (Montant global : 360,00 €)

Contrat d'intervention avec Carole GRIVEL, psychologue, pour l'organisation de séance de groupes de parole, à l'attention du service petite enfance de la structure d'accueil familiale d'Arpajon, d'avril 2018 à mars 2019 (Montant : 2 100,00 €)

Contrat de cession avec l'association LA COMPAGNIE DES EPICES, pour une représentation du spectacle "CONTES DOUDOUS jeu de doigts, contes et comptines", à l'attention du service petite enfance de la structure d'accueil familiale, halte-garderie et du Relais Assistantes Maternelles d'Arpajon, les 15 octobre et 12 novembre 2018 (Montant : 1 045,00 €)

Avenant au contrat d'intervention avec Méline CAUMON, psychologue clinicienne, pour l'organisation de deux interventions supplémentaires sur la Supervision d'équipes accueillantes, à l'attention du personnel des Lieux d'Accueils Enfants Parents, du 22 janvier au 31 décembre 2018 (Montant : 230,00 €)

Contrat d'intervention avec la compagnie ADL Productions, pour l'animation de huit séances avec l'artiste musicien Hugot BARBET, à l'attention du personnel et des enfants du Relais Assistantes Maternelles d'Ollainville et d'Egly, de novembre à décembre 2018 (Montant global de 506,40 €)

### **13 contrats d'animations à la médiathèque Louis Aragon à Morsang-sur-Orge :**

Contrat de cession avec l'association La Serena, du spectacle les « Contes jonglés », le 12 juillet 2018 (Montant : 920,00 €)

Convention d'intervention avec Laurent AZUELOS, conteur et botaniste, pour une balade conte et botanique, le 30 août 2018 (Montant : 700,00 €)

Contrat avec FSF (Films Sans Frontière) pour une projection publique non commerciale du film « SHERLOCK JUNIOR », le 7 juillet 2018 (Montant : 300,00 €)

Contrat avec CONDOR DISTRIBUTION pour une projection publique non commerciale du film « Louise en hiver », le 1<sup>er</sup> septembre 2018 (Montant : 263,75 €)

Contrat d'intervention avec l'association LES CONFERENCES MUSICALES DE BELKACEM, pour une conférence de Belkacem Meziane "L'Histoire du Funk", le 12 octobre 2018 (Montant : 700,00 €)

Contrat de cession avec la société Music Box, pour la représentation du spectacle "Les 3 Django's", le 16 novembre 2018 (Montant : 492,80 €)

Convention de location avec l'association ELECTRONI[K], pour la mise en place d'un atelier « Réalité Augmentée » le 7 novembre 2018 et la présentation de l'exposition « Cache-Cache Ville » du 7 novembre au 4 décembre 2018 (Montant : 2 500,00 €)

Contrat de cession avec l'association FRICHTI CONCEPT, pour la représentation du spectacle "Romances", le 6 octobre 2018 (Montant : 1 800,00 €)

Contrat avec Diaphana DISTRIBUTION pour une projection publique non commerciale du film « Le cheval venu de la mer », le 24 octobre 2018 (Montant : 211,00 €)

Contrat de cession avec la Compagnie VORTEX, pour la représentation du spectacle "Cabaret Irlandais", le 29 septembre 2018 (Montant : 3 500,00 €)

Contrat avec PYRAMIDE DISTRIBUTION pour une projection publique non commerciale du film « Au loin s'en vont les nuages », le 10 novembre 2018 (Montant : 158,25 €)

Contrat avec EPICENTRE Films pour une projection publique non commerciale du film « Wendy & Lucy », le 8 décembre 2018 (Montant : 137,15 €)

Contrat avec KMBO pour une projection publique non commerciale du film « Les contes de la mer », le 10 novembre 2018 (*Montant : 150,00 €*)

### **11 contrats d'animations à la médiathèque à Brétigny-sur-Orge :**

Convention avec la Médiathèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Mashup Table 1", du 23 octobre au 4 décembre 2018 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Médiathèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Les Plantes et leurs usages", du 2 octobre au 26 octobre 2018 (*A titre gratuit*)

Contrat d'intervention avec Anne Sophie BAUMANN, pour l'organisation d'ateliers de créations Pop-Up sur le thème de la botanique, le 10 octobre 2018 (*Montant : 456,00 €*)

Convention d'intervention avec Fernand Philippe JEAMMET, conférencier, pour animer une Conférence – Débat : « Les émotions et les adolescents », le 17 novembre 2018 (*Montant : 500,00 €*)

Contrat de cession avec l'entreprise Trois petits points et compagnie, pour la représentation du spectacle "J'ai descendu dans mon jardin", le 17 octobre 2018 (*Montant : 600,00 €*)

Convention d'intervention avec Yann LEROUX, conférencier, pour animer une Conférence dans le cadre du mois numérique : « Les Jeux vidéo », le 24 novembre 2018 (*Montant : 1 070,00 €*)

Contrat de cession avec l'association artistique Constantin STANISLAVSKI, pour la représentation du spectacle "L'Oiseau de feu", le 7 décembre 2018 (*Montant : 700,00 €*)

Convention d'intervention avec l'association Musiques actuelles, pour animer une conférence-concert « En avant la musique ! 1914-1918, une histoire du jazz en France », le 30 novembre 2018 (*Montant : 500,00 €*)

Contrat de cession avec l'entreprise ANIMLIFE, pour l'évènement d'Escape Game « découverte de la médiathèque » (*Montant : 1 080,00 €*)

Contrat de cession avec l'entreprise Une sorcière m'a dit, pour la représentation du spectacle "Conte tout public" (*Montant : 250,00 €*)

Convention avec l'association Ecole de Musique de Brétigny-sur-Orge, pour une conférence concert sur le rôle du chef d'orchestre, le 1<sup>er</sup> ou 8 décembre 2018 (*Montant : 250,00 €*)

### **11 contrats d'animations à la médiathèque André Chérid à Villemoisson-sur-Orge :**

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Kit Blue-Bot", du 2 octobre au 4 décembre 2018 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Table interactive rouge", du 2 octobre au 4 décembre 2018 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Alpha 1S", du 2 octobre au 6 novembre 2018 (*A titre gratuit*)

Contrat d'intervention avec Olivier DURIS, pour une intervention sous forme de conférence « Apprivoiser les écrans et grandir » dans le cadre de la semaine du numérique, le 6 octobre 2018 (*Montant : 500,00 €*)

Contrat de cession avec l'association Comédiamuse, pour la représentation du spectacle "La Belle aux cheveux d'or", le 14 décembre 2018 (*Montant : 1 200,00 €*)

Contrat avec Inter Films pour une projection publique non commerciale du film « Chant de la mer », les 17 novembre et 15 décembre 2018 (*Montant : 354,50 €*)

Contrat avec Swank films distribution pour une projection publique non commerciale du film « Wall-E », le 6 octobre 2018 (*Montant : 200,91 €*)

Contrat d'intervention avec Guillaume DESSAY, pour une intervention pédagogique d'une animation de jeux de société à destination d'un jeune public, le 27 octobre 2018 (*Montant : 200,00 €*)

Contrat avec Swank films distribution pour une projection publique non commerciale du film « Microbe et gasoil », le 6 octobre 2018 (*Montant : 306,41 €*)

Contrat d'intervention avec la société CENTRE KAPLA, pour des ateliers « Construire avec des planchettes en bois de pin », le 19 décembre 2018 (*Montant : 560,00 €*)

Convention d'intervention avec l'association LES PETITS DEBROUILLARDS ILE-DE-FRANCE, pour une animation scientifique dans le cadre de la fête de la science sur le thème « graines et plantes », le 13 octobre 2018 (*Montant : 275,00 €*)

### **11 contrats d'animations à la médiathèque Les Lavandières à Leuville-sur-Orge :**

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Sorcières et magiciens", du 25 septembre au 30 novembre 2018 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Conte en sac : La chenille qui fait des trous", du 4 septembre au 9 octobre 2018 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Médiathèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Plantes médicinales", du 25 septembre au 30 novembre 2018 (*A titre gratuit*)

Convention avec la Médiathèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "La graine et le fruit", du 25 septembre au 30 novembre 2018 (*A titre gratuit*)

Contrat d'intervention avec l'association La petite tortue, pour l'organisation d'un atelier autour du jardinage et de l'éveil à la nature dans le cadre du festival de la fête de la science, le 13 octobre 2018 (*Montant : 772,00 €*)

Contrat d'intervention avec l'entreprise VALGAL GRAPHIC DESIGN, pour animer des ateliers « Il manque une case » et « A court d'idée » dans le cadre de la semaine du numérique, le 21 novembre 2018 (*Montant : 781,80 €*)

Contrat d'intervention avec le CNPMAI (Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles), pour l'organisation d'un atelier « Plantes médicinales » dans le cadre du festival de la fête de la science, le 13 octobre 2018 (*Montant : 275,00 €*)

Contrat d'intervention avec Carole BERRITZ TUFFIER, naturopathe, pour animer une conférence sur les plantes médicinales de notre terroir à vision naturopathique dans le cadre du festival de la fête de la science, le 13 octobre 2018 (*Montant : 80,00 €*)

Contrat de cession avec la Compagnie du Chameau, pour la représentation du spectacle "Sortilèges et Maléfices", le 27 octobre 2018 (*Montant : 844,00 €*)

Convention d'intervention avec ScreenKids, conférencière, pour l'organisation d'une conférence « Rencontre Tabletus autour de la parentalité numérique », le 24 novembre 2018 (*Montant : 600,00 €*)

Convention avec la Médiathèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Malle Hervé Tullet", du 30 novembre 2018 au 26 février 2019 (*A titre gratuit*)

### **10 contrats d'animations à la bibliothèque Maria Socard-Bocquet et au Centre Culturel des Près du Roy à Saint-Germain-lès-Arpaion :**

Convention avec la Médiathèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation « Fais pas ci, fais pas ça ! Tout ce que ta grand-mère ne t'a jamais dit sur Internet », du 23 octobre au 4 décembre 2018 (*A titre gratuit*)

Contrat de cession avec la Compagnie les Wagonnets, pour la représentation du spectacle "Ouf! Les Voilà, Voilà", le 23 juin 2018 (*Montant : 1 504,40 €*)

Convention de mise à disposition de l'auditorium du Centre Culturel des Près du Roy avec la mairie de Saint-Germain-lès-Arpaion, pour trois stages de la Compagnie du Regard « Théâtre d'improvisation » les 24 et 25 novembre 2018, 16 et 17 février 2019 et 23 et 24 mars 2019 (*A titre gratuit*)

Convention de mise à disposition de l'auditorium du Centre Culturel des Près du Roy avec la mairie de Saint-Germain-lès-Arpaion, pour deux représentations du spectacle de la Compagnie de l'Orage, les 21 et 22 février 2019 (*A titre gratuit*)

Contrat avec RDM Vidéo pour une projection publique non commerciale du film « Le père Noël », le 15 décembre 2018 (*Montant : 147,70 €*)

Contrat de cession avec la Compagnie 13r3p, pour la représentation du spectacle "Il était une fois l'internet", le 10 novembre 2018 (*Montant : 1 560,00 €*)

Convention de mise à disposition avec l'association Savoir Apprendre, de l'exposition « Biodiversitez », du 5 octobre au 23 octobre 2018 (*Montant : 2 774,20 €*)

Convention avec la Médiathèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Kit Pincés enregistrables", du 13 novembre 2018 au 8 janvier 2019 (*A titre gratuit*)

Contrat de cession avec la Compagnie du Sauveterre, pour l'animation à caractère guinguette et bal musette, du spectacle "Sortir de la guerre : bal populaire 1918 avec le Denécheau Jâse Musette" le 17 novembre 2018 (*Montant : 1 200,00 €*)

Convention avec la Médiathèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "La gourmandise", du 4 décembre 2018 au 8 janvier 2019 (*A titre gratuit*)

### **8 contrats d'animations dans les bibliothèques François Mauriac, Honoré de Balzac et la médiathèque Jacques Brel à Sainte-Geneviève-des-Bois :**

Contrat de cession avec l'association La Voie des Livres, pour la représentation du spectacle "Quand les Shadocks pompaient", le 6 octobre 2018 (*Montant : 780,00 €*)

Trois conventions d'intervention avec Gérard STREIFF, écrivain, dans le cadre d'un café littéraire, les 23 juin, 22 septembre et 10 novembre 2018 (*Montant : 750,00 €*)

Convention d'intervention avec l'entreprise Magic\_Brick, pour l'animation de deux ateliers « Stop Motion », les 24 octobre et 21 novembre 2018 (*Montant : 750,00 €*)

Convention d'intervention avec l'association Savoir Apprendre, pour l'animation d'un atelier numérique « Game designer en herbe », le 7 novembre 2018 (*Montant : 321,00 €*)

Contrat de cession avec l'association LA COMPAGNIE DES EPICES, pour une représentation du spectacle "On peut pas dormir tout seul", le 30 octobre 2018 (*Montant : 1 045,00 €*)

Convention d'intervention avec Virginie GIMARAY, conférencière, pour l'organisation d'une conférence d'histoire de l'art « Picasso : bleu et rose », le 24 novembre 2018 (*Montant : 250,00 €*)

### **7 contrats d'animations à la médiathèque Marie Curie à Saint-Michel-sur-Orge :**

Convention de prestation et de location avec Joëlle BONDIL, artiste, pour l'exposition de ses dessins originaux, du 19 au 29 septembre 2018 (*Montant : 800,00 €*)

Convention de prestation et de location avec Donatien MARY, artiste, pour l'exposition de ses dessins originaux, du 28 novembre au 8 décembre 2018 (*Montant : 700,00 €*)

Contrat d'intervention avec le CNPMAI (Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles), pour l'organisation d'un atelier « Découverte de plantes médicinales et dégustation de tisanes » dans le cadre du festival de la fête de la science, le 9 octobre 2018 (*Montant : 275,00 €*)

Contrat d'intervention avec l'association Eclats de Lire, pour l'organisation de lecture à haute voix autour de la botanique dans le cadre du festival de la fête de la science, le 9 octobre 2018 (*Montant : 160,00 €*)

Convention d'intervention avec Marc SIBERT, pour l'organisation d'un atelier « Réalisation d'un arrosage automatique », le 13 octobre 2018 (*A titre gratuit*)

Contrat de cession avec l'association L'art en liberté, pour une représentation du spectacle "Le diable des gourmandises", le 13 novembre 2018 (*Montant : 896,00 €*)

Contrat de cession avec l'association RIVARTS, pour une représentation du spectacle "Contes de la Téranga", le 6 octobre 2018 (*Montant : 600,00 €*)

#### **5 contrats d'animations à la médiathèque Alexandre Dumas au Plessis-Pâté :**

Convention d'intervention avec Laurent AZUELOS, conteur et botaniste, pour une intervention sur la découverte de l'environnement et de la flore sauvage « Abristoire », le 13 octobre 2018 (*Montant : 700,00 €*)

Convention d'intervention avec le Laboratoire MH, pour l'animation d'un atelier « Atelier cosmétique », le 6 octobre 2018 (*Montant : 762,00 €*)

Contrat de cession avec l'entreprise « La ferme de Tiligolo », pour la représentation du spectacle « La Ferme enchantée de Tiligolo », le 20 septembre 2018 (*Montant : 780,00 €*)

Convention d'intervention avec PATAMO / Quentin LE GUENNAN, pour l'organisation d'un atelier « Atelier film d'animation », le 17 novembre 2018 (*Montant : 300,00 €*)

Contrat d'intervention avec EcoutAnik, pour une présentation de collection de livres jeunesse, le 2 octobre 2018 (*Montant : 133,00 €*)

#### **4 contrats d'animations à la médiathèque Elsa Triolet à Fleury-Mérogis :**

Convention avec la Médiathèque départementale de l'Essonne, de mise à disposition de l'outil d'animation "Mashup Table 2", du 23 novembre au 14 décembre 2018 (*A titre gratuit*)

Contrat de cession avec la société COLLECTIVISION, pour le droit d'exploitation de la vidéo "La légende de Manolo", le 20 septembre 2018 (*Montant : 145,91 €*)

Contrat de cession avec L'ARMADA PRODUCTIONS, du droit d'exploitation pour la représentation du spectacle "Je Me Réveille", le 24 novembre 2018 (*Montant : 949,50 €*)

Contrat de cession avec la Compagnie GOUTES-Y-DONC, pour la représentation du spectacle "La plage aux chansons", dans le cadre de l'action culturelle Trois P'tites Notes de Musique, le 3 novembre 2018 (*Montant : 450,00 €*)

#### **2 contrats d'animations à la médiathèque à Longpont-sur-Orge :**

Contrat de cession avec la société Spectacle en Liberté, pour une prestation artistique avec M. Druel, le 8 juillet 2018 (*Montant : 300,00 €*)

Convention d'intervention avec Violaine LAMERAND, pour l'organisation d'ateliers d'arts plastique pour des créations de sculpture en papier mâché, les 19, 20 et 21 juillet 2018 (*Montant : 450,00 €*)

#### **2 contrats d'animations à la médiathèque Jean Farges à Marolles-en Hurepoix :**

Contrat d'intervention avec le CNPMAI (Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles), pour l'organisation d'un atelier « Plantes médicinales pour adultes » dans le cadre du festival de la fête de la science, le 13 octobre 2018 (*Montant : 275,00 €*)

Contrat de cession avec l'association Agence France Promotion, pour la représentation du spectacle "Contes du jardin", le 10 octobre 2018 (*Montant : 520,00 €*)

#### **1 contrat d'animation à la médiathèque à Cheptainville :**

Contrat de cession avec l'association Compagnie Coup de Balai, pour la représentation du spectacle « Souris noires et petits polars » dans le cadre de « Mots dits, Mots lus », le 30 juin 2018 (*Montant : 685,75 €*)

#### **1 contrat d'animation à la médiathèque du Moulin des Muses à Breuillet :**

Convention d'intervention avec l'entreprise Magic\_Brick, pour l'organisation d'une mini-conférence et d'un atelier « Stop Motion », le 10 novembre 2018 (*Montant : 450,00 €*)

#### **2 contrats d'animations dans les médiathèques Espace Bruyères Loisirs Culture à Bruyères-le-Châtel, Longpont-sur-Orge, Jean Farges à Marolles-en Hurepoix, Jacques Brel à Sainte-Geneviève-des-Bois, Maria Socard-Bocquel à Saint-Germain-lès-Arpaion, Andrée Chedid à Villemoisson-sur-Orge et Jacques Prévert à Villiers-sur-Orge :**

Contrat de cession avec l'association SABDAG, pour trois représentations du spectacle "Siestes musicales", le 30 juin 2018 à Marolles-en Hurepoix, Longpont-sur-Orge et Villiers-sur-Orge (*Montant : 2 500,00 €*)

Contrat de cession avec Apma-musique, du droit d'exploitation des spectacles "Toc ! Toc ! Toc ! qui est là?" le 5 octobre 2018 à Bruyères-le-Châtel, "Miam, Miam" le 6 et 19 octobre 2018 à Saint-Germain-lès-Arpajon et Villemoisson-sur-Orge, "Même pas peur" le 17 octobre et 23 novembre 2018 à Sainte-Geneviève-des-Bois et Longpont-sur-Orge et "Le secret de l'univers" le 20 octobre 2018 à Sainte-Geneviève-des-Bois (Montant : 3 540,00 €)

**1 contrat d'animation pour l'ensemble du réseau des médiathèques :**

Contrat de prestation avec la Compagnie Daru-Thémpô, pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation aux arts de la marionnette et au théâtre d'objet dans le cadre "Des champs de la Marionnette", du 16 août au 31 décembre 2018 (Montant : 25 000,00 €)

**La délibération suivante est adoptée par 52 voix et 4 contre (Messieurs MEARY, PELTIER et JOUIN + pouvoir Madame Besnard) :**

**3. Modification des statuts de Cœur d'Essonne Agglomération**

Une modification des statuts de Cœur d'Essonne Agglomération est nécessaire pour ajouter une nouvelle compétence facultative liée à l'agriculture, ajuster des compétences déjà existantes et prendre en compte les observations de la Sous-Préfecture de Palaiseau en date du 13 février 2018.

Il est donc proposé de modifier les compétences facultatives comme suit :

- en complétant la compétence « *aménagement et entretien des espaces naturels* » par :
  - *La Coulée Verte à Villiers-sur-Orge*
- en supprimant la compétence « *Orientation et soutien aux actions du SIVU* »
- en complétant la compétence « *soutien aux actions culturelles* » par :
  - *Le festival d'art De jour // De nuit.*
- Concernant la compétence « *petite enfance* » :
  - S'agissant de la « *Construction, gestion et entretien des structures d'accueil de la petite enfance existantes et à créer sur les communes d'Arpajon, Saint-Germain-Les-Arpajon, Breuillet, Egly, Marolles en Hurepoix, Ollainville, La Norville, Bruyères-le-Châtel, Cheptainville, Avrainville et Guibeville.*

En précisant pour les structures existantes suivantes :

- *Le bâtiment et les services de la halte-garderie et de la crèche familiale de Breuillet*
- *Le bâtiment et les services de la crèche familiale et de la halte-garderie d'Egly*
- *Le bâtiment et le service de la halte-garderie de Marolles en Hurepoix*
- En ajoutant la compétence « *Soutien et promotion, au côté des communes, de l'agriculture durable ainsi que de l'alimentation locale et valorisation et protection des terres agricoles se traduisant par :*
  - *Un soutien au projet de lotissement agricole biologique situé sur les terrains de l'ancienne Base aérienne 217 des villes de Brétigny-sur-Orge et du Plessis-Pâté*
  - *l'accompagnement à la transition agricole et alimentaire sur le territoire de Cœur d'Essonne* ».

D'autre part, l'article 4 relatif aux instances communautaires doit être modifié comme suit :

- le Bureau est composé du Président, de 15 Vice-Présidents et de 5 conseillers délégués.

**La délibération suivante est adoptée par 55 voix et 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL) :**

**4. Transformations de postes**

**La délibération suivante est adoptée par 55 voix et 1 contre (Monsieur FOUILLEUL) :**

**5. Décision Modificative n°2 du Budget Principal**

- **ADOpte** la décision modificative 2-2018 de Cœur d'Essonne Agglomération, équilibré en dépenses et en recettes à :

Section d'investissement	<b>123 246.00 €</b>
et	
Section de fonctionnement	<b>176 970.00 €</b>

**Les deux délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :**

**6. Engagement d'un contrat d'aménagement régional**

- **SOLLICITE** l'engagement d'un contrat d'Aménagement Régional.
- **SOLLICITE** une subvention d'un montant de 2 000 000 euros, pour les opérations suivantes :
  - Requalification route de Cheptainville à Marolles
  - Réhabilitation Orangerie du Château à Morsang-sur-Orge
  - Réaménagement salle de Théâtre J. Verne à Brétigny-sur-Orge
  - Réaménagement Maison des Larris à Breuillet
  - Requalification voirie Ex RD 117/ Noue Rousseau
  - Barreau LCE gare routière - ZAC Val Vert Croix Blanche
- **APPROUVE** le plan prévisionnel de financement de l'opération et son échéancier prévisionnel de réalisation.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

**7. RN 20 – Stratégie foncière – Approbation de la convention cadre du fonds d'amorçage**

- **APPROUVE** le projet de convention cadre quadripartite de mise en œuvre d'un fonds d'amorçage et son annexe, sur la base de l'intégration des demandes de modifications retenues lors du Comité syndical du 27 juin 2018.
- **AUTORISE** le Président à signer la convention cadre quadripartite de mise en œuvre du fonds d'amorçage et son annexe et tout acte nécessaire à sa mise en œuvre.
- **DECIDE** le versement d'une participation de 100 000 € en vue d'abonder le fonds d'amorçage, au titre de l'année 2018.

**La délibération suivante est adoptée par 55 voix et 1 abstention (Monsieur LAMOUR) :**

**8. Demande de prorogation de la DUP de la ZAC VVCB au profit de la SORGEM**

- **APPROUVE** la demande de prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique prise par arrêté préfectoral en date du 14 janvier 2014, relative à la ZAC Val Vert Croix Blanche,
- **AUTORISE** M. le Président à solliciter de Monsieur le Préfet la prorogation de la Déclaration d'Utilité Publique relative à la ZAC Val Vert Croix Blanche à Sainte Geneviève-des-Bois et au Plessis-Pâté, pour une durée de cinq ans, au bénéfice de la SORGEM,

**La délibération suivante est adoptée par 55 voix et 1 abstention (Monsieur SOUBRA) :**

**9. Décision Modificative n°2 du Budget de la Base**

- **ADOpte** par chapitre, pour la section de fonctionnement, équilibrée en dépenses et en recettes, la décision modificative 2-2018 de la Base aérienne, arrêtée à un montant de :

- **Fonctionnement** + 15 000.00 euros

	chapitre	compte	objet	Montant
Dépenses	65	6574	DRONES PARIS REGION	15 000 €
Recettes	75	7588	LOCATION PISTE	15 000 €

**La délibération suivante est adoptée par 46 voix, 1 abstention (Monsieur FOUILLEUL) et ne prennent pas part au vote les membres de la SPL (Messieurs BRAIVE, JOUBERT, MEARY, PETITTA, TANGUY, ROUYER et JOUIN + pouvoir BERAUD et LEONHARDT) :**

**10.SPL AIR 217- Rapport d'activité 2017**

- **APPROUVE** le rapport de gestion 2017, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de la SPL.

**Les deux délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :**

**11. Convention de reversement à Cœur d'Essonne Agglomération de la taxe d'aménagement sur le périmètre de la voie des Roches à Longpont-sur-Orge**

- **APPROUVE** le principe de reversement de la taxe d'aménagement, de la part de la commune de Longpont-sur-Orge à Cœur d'Essonne Agglomération, sur le périmètre de la voie des Roches situé à Longpont-sur-Orge, dont les modalités et le périmètre sont fixées par la convention.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer la convention de reversement de la taxe d'aménagement sur le périmètre de la voie des Roches situé à Longpont-sur-Orge.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.
- **DIT** que ce principe sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 selon les modalités définies par la convention.

**12. Convention de reversement à Cœur d'Essonne Agglomération de la taxe d'aménagement sur le périmètre des Hauts Buarts à Longpont-sur-Orge**

- **APPROUVE** le principe de reversement de la taxe d'aménagement, de la part de la commune de Longpont-sur-Orge à Cœur d'Essonne Agglomération, sur le périmètre des Hauts Buarts situé à Longpont-sur-Orge, dont les modalités et le périmètre sont fixées par la convention.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer la convention de reversement de la taxe d'aménagement sur le périmètre des Hauts Buarts situé à Longpont-sur-Orge.
- **AUTORISE** le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.
- **DIT** que ce principe sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 selon les modalités définies par la convention.

**La délibération suivante est adoptée par 42 voix, 4 abstentions (Madame THOMPSON et Messieurs FOUILLEUL, LAMOUR et SOUBRA) et ne prennent pas part au vote les membres de la Sorgem (Madame LEROUX et Messieurs BRAIVE, JOUBERT, JOUIN, MEARY, TANGUY, ZUNINO, AMRANE et PETITTA + pouvoir LEONHARDT).**

**13. SORGEM - Rapport d'activité 2017**

- **DONNE ACTE** au Président de la communication des comptes de la SORGEM.
- **APPROUVE** le rapport de gestion 2017 et le bilan au 31 décembre 2017 ainsi que les rapports (général et spécial) du Commissaire aux Comptes.

**La délibération suivante est adoptée par 54 voix, 1 abstention (Monsieur LAMOUR) et 1 contre (Monsieur SOUBRA).**

**14. Convention d'objectifs et de moyens entre Cœur d'Essonne Agglomération et l'association Drones Paris Région**

- **AUTORISE** le Président à signer avec l'association Drones Paris Région la convention d'objectifs et de moyens 2018 pour un montant de subvention de 38 000 €

**La délibération suivante est adoptée à l'unanimité :**

**15. Convention d'objectifs et de moyens entre Cœur d'Essonne Agglomération et l'association TERATEC**

- **DECIDE** de signer une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Teratec, sise 2 rue de la Piquetterie – 91680 BRUYERES-LE-CHATEL, d'un montant de 65 000 euros annuel, pour une durée d'un an, sous réserve de la remise d'une déclaration d'aide de minimis complétée et signée par ladite association.

**Les deux délibérations suivantes sont adoptées par 54 voix et 2 abstentions (Messieurs FILLEUL et LAMOUR)**

**16. Convention d'objectifs et de moyens entre Cœur d'Essonne Agglomération et Initiative Essonne**

- **DECIDE** de signer une convention d'objectifs et de moyens avec Initiative Essonne, sise 2, cours Monseigneur Roméro - 91004 Evry Cedex, pour un montant de 39 612 euros HT et pour une durée d'un an à compter de la date de la signature de la convention sous réserve de la remise d'une déclaration d'aide de minimis complétée et signée par ladite association.

### **17. Convention d'objectifs et de moyens entre Cœur d'Essonne Agglomération et Essonne Active**

➤ **DECIDE** de signer une convention d'objectifs et de moyens avec Essonne Active, sise 2 cours Monseigneur Roméro – BP 135 – 91004 EVRY Cedex, d'un montant de 15 000 euros annuels, pour 2018 et 2019 ; sous couvert de la présentation par Essonne Active d'une déclaration d'aide de minimis pour la période 2016-2018, avant la signature de la convention.

**La délibération suivante est adoptée par 55 voix et 1 abstention (Monsieur FILLEUL) :**

### **18. Convention entre ESSCOOP et Cœur d'Essonne Agglomération, portant sur la création d'entreprise et le soutien au développement de l'économie durable**

➤ **DECIDE de signer** une convention avec la coopérative d'activité et d'emploi ESSCOOP, sise 28 avenue de la Résistance – 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, d'un montant de 10 000 euros HT annuel, pour 2018 et 2019.

**Les deux délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :**

### **19. Convention relative à la participation au SIMI 2018 de Cœur d'Essonne Agglomération et de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart**

➤ **DECIDE** de signer la convention relative à la participation au SIMI 2018 de Cœur d'Essonne Agglomération et de la Communauté d'Agglomération Grand-Paris-Sud-Seine-Essonne-Sénart, soit un montant de 30 813,60€ TTC pour chacune des parties.

### **20. Signature de l'avenant à la convention cadre pour la mise en œuvre du volet territorial du CPER (Contrat de Plan Etat/Région) IDF 2015-2020**

➤ **DECIDE** de signer l'avenant à la convention cadre pour la mise en œuvre du volet territorial du CPER Ile-de-France 2015-2020 prévoyant 101 521€ HT de financements de l'Etat et 91 700€ HT de financements régionaux pour 268 967€ HT de fonds propres de Cœur d'Essonne Agglomération,

➤ **PRECISE** le programme d'étude de l'avenant :

Intitulé	Montant prévisionnel €HT annoncé	Montant de la part de la maîtrise d'ouvrage en €HT	Financement régional en €	Financement Etat en € (CPER)	Autre cofinancement attendus en €
Étude pour l'élaboration du SCOT	300 000	150 000	91 700	0	58 300 Etat/dotation générale de décentralisation
Étude commerciale	101 725	43 962	0	30 486	27 277 CIN (33,34%)
Bilan carbone (dans le cadre du PCAET)	19 210	9 605	0	9 605	
Schéma EnR en déclinaison du PCAET	90 000	32 000	0	13 000	45 000 ADEME (50%)
Soutien au campus TER@TEC (diverses études)	65 030	25 000	0	40 030	
Étude foncière sur la vacance des bâtiments industriels et commerciaux des ZAE	16 800	8 400	0	8 400	
<b>TOTAUX</b>	<b>592 765</b>	<b>268 967</b>	<b>91 700</b>	<b>101 521</b>	<b>130 577</b>

**La délibération suivante est adoptée par 53 voix et 3 contre (Messieurs BOUSSARDON, GIRAUDEAU et ROUYER) :**

### **21. Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage**

➤ **DEMANDE** que l'aire d'accueil de l'AIRIAL ouverte en 1999, à Brétigny sur orge et dont la capacité a été portée à 60 places de 2007 à 2015 apparaisse dans le schéma au même titre que d'autres aires actuellement fermées.

➤ **AFFIRME** sa volonté de ré-ouvrir l'Airial comme un équipement destiné à l'accueil des gens du voyage dans son périmètre actuel.

➤ **AFFIRME** sa volonté de développer avec les communes-membres volontaires des terrains familiaux locatifs.

- **APPROUVE** la mise en place d'une coordination départementale pour la gestion des aires de grands et de moyens passages, ainsi que la recherche d'une harmonisation de la tarification des aires d'accueil, telle que proposées dans le projet de schéma.
- **DEMANDE** aux services de l'Etat d'assumer la responsabilité de la localisation d'une aire de grand passage, en recherchant un site adapté sur du foncier dont l'Etat est propriétaire, en concertation avec la commune d'accueil.
- **CONSIDERE** toutefois que le type d'équipement à géométrie variable sur une même localisation, tel que préconisé dans le nouveau schéma, entraînerait des risques en matière de cohabitation entre les groupes familiaux et rendrait plus complexe la gestion quotidienne tout au long de l'année.
- **DEMANDE** que les dépenses de fonctionnement supportées par les collectivités pour la gestion des équipements créés pour l'accueil des gens du voyage soient déduites de l'assiette financière de la contractualisation instaurée par les articles 13 et 29 de la loi de programmation n°2018-32 du 22 janvier 2018.
- **DEMANDE** que l'Etat prenne des engagements formalisés concernant l'exécution des décisions de justice en matière d'expulsion et empêche les envahissements d'équipements sportifs, d'enceintes culturelles, et de zones d'activités.

**Les vingt-quatre délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :**

**22. Achat à l'euro symbolique de l'aire d'accueil l'Airial situé chemin de Vert le Grand à Brétigny-sur-Orge et transfert d'emprunt**

- **DECIDE** d'acheter au SYMGHAV, Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur, à l'euro symbolique, l'aire d'accueil des gens du voyage dénommée l'Airial, située chemin de vert le grand à Brétigny sur orge, sur la parcelle cadastrée n° 1030000D0848 d'une contenance de 14 755 m<sup>2</sup>.
- **DECIDE** de reprendre l'encours de l'emprunt n°60291242152 contracté par le SYMGHAV auprès du CREDIT AGRICOLE pour des travaux d'aménagement sur l'aire, pour un capital restant dû à la date de la signature de l'acte (capital restant dû au 01.06.2018 : 390 508,14€).
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

**23. Approbation de la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville d'Arpajon**

- **APPROUVE** la convention cadre pluriannuelle Action Cœur de Ville associant la commune d'Arpajon, les services de l'Etat, Action Logement, l'Agence Nationale de l'Habitat, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie et Cœur d'Essonne Agglomération,
- **AUTORISE** le Président à signer cette convention ainsi que tout document se rapportant à ce dossier et à engager toutes les démarches relatives à ce dossier.

**24. Déclaration de projet pour l'aménagement de la Liaison Centre Essonne (partie ouest) et d'un site propre sur l'ex. RD 117 sur les communes de Sainte-Geneviève-des-Bois, du Plessis-Pâté, de Saint-Michel-sur-Orge et de Brétigny-sur-Orge**

- **ABROGE** la délibération n°17-141 du 22 juin 2017.
- **DECLARE** d'intérêt général le projet d'aménagement de la Liaison Centre Essonne (Partie Ouest) et d'un site propre sur l'ex RD 117 sur les communes de Sainte-Geneviève-des-Bois, du Plessis-Pâté, de Saint-Michel-sur-Orge et de Brétigny-sur-Orge.
- **ADOpte** la déclaration de projet.
- **PROCEDE** aux mesures d'informations du public et en particulier de mettre à disposition du public le dossier afférant à la déclaration de projet prononçant l'intérêt général de ce projet d'aménagement.
- **PRECISE** que la déclaration de projet sera consultable à la Cité de l'emploi et du développement 28 avenue de la Résistance à Sainte-Geneviève-des-Bois et sur le site internet de l'Agglomération, en application des dispositions de l'article R.126-2 du Code de l'environnement.
- **AUTORISE** le Président à signer les actes correspondants à cette affaire.

**25. Convention de financement entre le Département de l'Essonne et Cœur d'Essonne Agglomération d'une étude d'opportunité concernant la création d'une voie de Shunt au droit de l'échangeur n°40 de la RN104**

- **AUTORISE** le Président à signer la convention de financement pour la réalisation d'une étude d'opportunité pour la création d'une voie de shunt au droit de l'échangeur n°40 : RN 104 – RD 46 commune de Sainte-Geneviève-des-Bois.

- **PRECISE** que les études devront être réalisées et remises aux signataires dans un délai maximal de 6 mois suivant la signature de la convention.
- **PRECISE** que la convention s'achèvera une fois que le solde de financement complet des études aura été versé au département.
- **PRECISE** que le montant prévisionnel de la participation financière de la Communauté d'Agglomération s'élève à 50 % du montant prévisionnel global soit 18 780 € HT.

## **26. Rapport annuel 2017 de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées**

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel 2017 de la CIAPH.
- **DIT** que le rapport annuel 2017 de la CIAPH sera transmis à M. Le Préfet, M. Le Président du Conseil Départemental, au Conseil Départemental consultatif des Personnes Handicapées.

## **27. Détermination des conditions financières et patrimoniales suite au retrait partiel de Cœur d'Essonne Agglomération du SIARCE pour l'exercice de la compétence « distribution de l'eau potable »**

- **APPROUVE** les états de répartition de l'actif, des subventions et de la dette, annexés à la délibération, à restituer à Cœur d'Essonne Agglomération, dans le cadre de sa demande de retrait.
- **DIT** que la présente délibération sera notifiée à Madame la Préfète de l'Essonne, à Madame la Préfète de Seine-et-Marne et au SIARCE.

## **28. Accord pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération**

- **DONNE** son accord à IDF Mobilités pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération.
- **AUTORISE** Monsieur Président à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes et documents relatifs à cette fin.

## **29. Approbation du Compte-Rendu d'Activité 2017 à la collectivité - ZAC Mare aux Bourguignons à Egly**

- **APPROUVE** le compte rendu annuel aux collectivités locales relatif à la ZAC de la Mare aux Bourguignons pour l'année 2017, présenté par Essonne Aménagement.

## **30. Approbation du Compte-Rendu d'Activité 2017 à la collectivité - ZAC du Lièvre d'Or à St Germain lès Arpajon**

- **APPROUVE** le compte rendu annuel aux collectivités locales relatif à la ZAC du Lièvre d'Or à Saint germain les Arpajon pour l'année 2017 et les perspectives pour l'année 2018, présenté par Essonne Aménagement.

## **31. Approbation du Compte-Rendu d'Activité 2017 à la collectivité - ZAC Buisson Rondeau à Breuillet**

- **APPROUVE** le compte rendu annuel aux collectivités locales relatif à la ZAC du Buisson Rondeau à Breuillet pour l'année 2017 et les perspectives pour l'année 2018, présenté par Essonne Aménagement.

## **32. Approbation du Compte-Rendu d'Activité 2017 à la collectivité - ZAC des Belles Vues à Arpajon et Ollainville**

- **APPROUVE** le compte rendu annuel aux collectivités locales relatif à la ZAC des Belles Vues pour l'année 2017 présenté par la SORGEM.

## **33. Approbation du Compte-Rendu d'Activité 2017 à la collectivité - ZAC Maison Neuve à Brétigny-sur-Orge**

- **APPROUVE** le compte rendu d'activités 2017 du parc d'activités de Maison Neuve à Brétigny-sur-Orge.

## **34. Approbation du Compte-Rendu d'Activité 2017 à la collectivité - ZAC Val Vert Croix Blanche**

- **APPROUVE** le compte rendu d'activités 2017 de la ZAC d'activités économiques Val Vert Croix Blanche.

**35.Approbation du Compte-Rendu d'Activité 2017 à la collectivité du mandat d'études préalables à la création d'une Zone d'Activité Economique sur le site de l'ex-BA217**

➤ **APPROUVE** le compte rendu annuel à la collectivité 2017 du mandat d'études préalables à la création d'une Zone d'Activité Economique sur le site de l'ex-BA217 sur la commune de Brétigny-sur-Orge.

**36.Approbation du Compte-Rendu d'Activité 2017 à la collectivité pour la construction de la médiathèque de Sainte-Geneviève-des-Bois**

➤ **APPROUVE** le compte rendu d'activités 2017 présenté par la SORGEM, concernant son mandat pour la construction d'une médiathèque à Sainte-Geneviève-des-Bois.

**37.Approbation du Compte-Rendu d'Activité 2017 à la collectivité pour la construction et l'aménagement de la Cité Val-Vert au Plessis-Pâté**

➤ **APPROUVE** le compte rendu d'activités 2017 présenté par la SORGEM, concernant son mandat pour la construction et l'aménagement de la Cité Val-Vert au Plessis-Pâté.

**38.Approbation du Compte-Rendu d'Activité 2017 à la collectivité pour la construction d'une médiathèque à Brétigny-sur-Orge**

➤ **APPROUVE** le compte rendu d'activités 2017 présenté par la SORGEM, concernant son mandat pour la construction d'une médiathèque à Brétigny-sur-Orge.

**39.Renouvellement de l'adhésion de Cœur d'Essonne Agglomération au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) de l'Essonne**

➤ **APPROUVE** la convention constitutive du GIP FSL 91 modifiée, prorogeant la durée du groupement pour 3 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021, la cotisation 2019 s'élèvera à 29 400 €.

**40.Prorogation de la subvention accordée à VALOPHIS SAREPA pour la réalisation de 88 logements sociaux**

➤ **DECIDE** d'accorder à titre exceptionnel une prorogation de 2 ans du délai de démarrage des travaux,

➤ **AUTORISE** le Président à signer l'avenant de prorogation de la convention entre VALOPHIS et Cœur d'Essonne agglomération, visant à participer au financement de l'opération de 88 logements locatifs sociaux située dans la ZAC de la Croix de l'Orme à Bruyères-le-Châtel à hauteur de 85 000 €.

**41.Définition de l'intérêt communautaire pour la compétence voirie : intégration des voiries de la commune de Saint Germain-lès-Arpajon au 1er Janvier 2019**

➤ **DECIDE** de définir au 1<sup>er</sup> janvier 2019 comme étant d'intérêt communautaire l'emprise de la voirie classée dans le domaine public routier des communes de Sainte Geneviève-des-Bois, Brétigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, Arpajon, Fleury-Mérogis, Breuillet, Villemoisson-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Egly, Marolles-en-Hurepoix, Ollainville, Le Plessis-Pâté, La Norville, Leuville-sur-Orge, Villiers-sur-Orge, Cheptainville, Avrainville, Guibeville, Saint Germain-lès-Arpajon.

➤ **DECIDE** de définir comme étant d'intérêt communautaire :

Sur la commune de Bruyères le Châtel,

L'emprise des voiries :

- de la zone artisanale de Trémerolles,
- la rue de la Ferme d'Arny
- le chemin de la Piqueterie

Les trottoirs de la route d'Arpajon de la rue de la Libération (Routes Départementales situées en Agglomération)

Sont exclus de la compétence de la Communauté d'Agglomération :

- Certains éléments des voies communales classées d'intérêt communautaires telles que :
  - le nettoyage, le balayage et le déneigement,
  - le mobilier urbain,
  - la signalisation relative aux plaques de rue et aux jalonnements,
  - les espaces verts, massifs fleuris ou plantation d'embellissement sur les trottoirs et ronds-points
- les emprises des voiries situées sur la commune de Bruyères-le-Châtel qui ne sont pas considérées comme étant d'intérêt communautaire

➤ **DECIDE** de définir comme étant d'intérêt communautaire les parkings gratuits des gares hors ouvrages en super ou infra structures appartenant au domaine public communal.

**42. Convention de mise à disposition des locaux de la nouvelle médiathèque Marie Curie à St Michel-sur-Orge**

➤ **ACCEPTE** la mise à disposition à titre gratuit des locaux de la médiathèque « Marie Curie » sis Place Marcel Carné à Saint-Michel-Sur-Orge par la commune de Saint-Michel-Sur-Orge à Cœur d'Essonne Agglomération.

**43. Procès-verbal de remise d'ouvrage d'éclairage public sur la commune d'Avrainville avec le Département**

➤ **AUTORISE** le Président à signer ledit procès-verbal.

**44. Convention de fonds de concours passée entre Cœur d'Essonne Agglomération et la commune d'Arpajon pour des travaux d'aménagement de la rue Jean Moulin**

➤ **APPROUVE** les termes de la convention de fonds de concours entre Cœur d'Essonne Agglomération et la commune d'Arpajon portant sur les travaux de voirie de la rue Jean Moulin.

➤ **PRECISE** que le marché de travaux relatif aux travaux de voirie de la rue Jean Moulin a été notifié pour un montant de 86 670.00 € HT.

➤ **PRECISE** que la mairie d'Arpajon s'engage à verser à Cœur d'Essonne Agglomération une participation, sous forme de fonds de concours, d'un montant de 43 335.00 €.

**45. Convention de fonds de concours passée entre Cœur d'Essonne Agglomération et la commune d'Arpajon pour des travaux d'aménagement du centre-ville**

➤ **APPROUVE** les termes de la convention de fonds de concours entre Cœur d'Essonne Agglomération et la commune d'Arpajon portant sur les travaux d'aménagement du centre-ville.

➤ **PRECISE** que le marché de travaux relatif aux travaux de voirie a été notifié pour un montant de 526 500.00 € HT.

➤ **PRECISE** que la mairie d'Arpajon s'engage à verser à Cœur d'Essonne Agglomération une participation, sous forme de fonds de concours, d'un montant de 179 522.14 €.

**La délibération suivante est adoptée par 54 voix et 1 contre (Monsieur SOUBRA) :**

**46. Convention de fonds de concours entre Cœur d'Essonne Agglomération et la commune de St Michel-sur-Orge relatif aux travaux de voirie des rues Saint Saëns et Tiphoiné**

➤ **APPROUVE** les termes de la convention de fonds de concours entre Cœur d'Essonne Agglomération et la commune de St Michel sur Orge portant sur les travaux de voirie des rues Saint Saëns et Tiphoinés.

➤ **PRECISE** que le marché de travaux relatif aux travaux de voirie des rues Saint Saëns et Tiphoinés a été notifié pour un montant de 217 710.96 € HT.

➤ **PRECISE** que la mairie de St Michel sur Orge s'engage à verser à Cœur d'Essonne Agglomération une participation, sous forme de fonds de concours, d'un montant de 108 855.48 €.

**La délibération suivante est adoptée par 53 voix et 2 abstentions (Messieurs LAMOUR et SOUBRA) :**

**47. Approbation de la demande d'adhésion du SMICTOM de la Région de Fontainebleau au syndicat issu de la fusion SICTOM du Hurepoix / SIREDOM pour l'exercice de la compétence « Traitement des déchets ménagers et assimilés » produits sur le territoire des communes de Boissy-aux-Cailles, Noisy-sur-Ecole, Tousson et Le Vaudoué**

➤ **APPROUVE** la demande d'adhésion du SMICTOM de la Région de Fontainebleau au syndicat issu de la fusion SICTOM du Hurepoix / SIREDOM pour l'exercice de la compétence « Traitement des déchets ménagers et assimilés » produits sur le territoire des communes de Boissy-aux-Cailles, Noisy-sur-Ecole, Tousson et Le Vaudoué.

**Les quatre délibérations suivantes sont adoptées à l'unanimité :**

**48. Modification des Tarification des droits d'accès et de location des équipements sportifs nautiques – Espace Nautique à Ste Geneviève des Bois**

La grille tarifaire est complétée des mentions suivantes :

- ✓ Les abonnements sont valables 1 an à compter de la date d'achat.
- ✓ Les entrées gratuites pourront être attribuées au public sur invitation de l'Agglomération.
- ✓ Les écoles maternelles et primaires de la circonscription Sainte-Geneviève-des-Bois seront accueillies à titre gratuit dans le cadre de la natation scolaire.
- ✓ La gratuité est accordée à l'Adulte accompagnant un enfant handicapé.

**49. Modification des Tarification des droits d'accès et de location des équipements sportifs nautiques – Piscines communautaires de Brétigny-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, St Michel-sur-Orge, La Norville et Breuillet**

La grille tarifaire est complétée des mentions suivantes :

- ✓ Les abonnements sont valables 1 an à compter de la date d'achat.
- ✓ Les entrées gratuites pourront être attribuées au public sur invitation de l'Agglomération.
- ✓ Carte trimestrielle sénior +62 ans.
- ✓ Abonnement famille nombreuse 10 entrées.
- ✓ Les écoles maternelles et primaires des circonscriptions de Savigny sur Orge, Sainte Geneviève des Bois, Brétigny, Dourdan, Arpajon seront accueillies à titre gratuit dans le cadre de la natation scolaire.
- ✓ La gratuité est accordée à l'Adulte accompagnant un enfant handicapé.
- ✓ Fixer un tarif abonnement annuel agglo à 140 euros et un tarif abonnement annuel hors agglo à 175 euros.

**50. Adhésion à l'Association des Acheteurs Publics (AAP)**

- **DECIDE** d'adhérer à l'Association des Acheteurs Publics dont la cotisation annuelle s'élève à 290,00 euros.

**51. Modification des représentants de Cœur d'Essonne Agglomération pour la ville de Villiers-sur-Orge au sein du Syndicat de l'Orge et du SIREDOM**

➤ **DESIGNE** au Syndicat de l'Orge :

- Monsieur Badi ZANTOUT (délégué titulaire) (à la place de Mme Huguette LANGER)
- Monsieur Michel POINSE (délégué titulaire) (à la place de Mme Madeleine LAURENT)
- Monsieur Joseph SIMONS (délégué suppléant)
- Madame Audrey BELLANGER (délégué suppléant)

➤ **DESIGNE** au SIREDOM :

- Madame Anne-Marie DENEUBOURG (délégué titulaire) (à la place de Mme Huguette LANGER)
- Madame Madeleine LAURENT (délégué suppléant)

La séance est levée à 00h30

Fait à Ste Geneviève-des-Bois, le 17 octobre 2018.

Le présent extrait a été affiché ce jour à proximité de la porte de la Communauté Cœur d'Essonne Agglomération en exécution de la loi N° 99-586 du 12 juillet 1999.

Le Président,

Eric BRAIVE.

